
POLITIQUE

En vigueur le : 27 septembre 2017

Domaine : **PROGRAMMES ET SERVICES À L'ÉLÈVE**

Révisée le :

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) considère que le choix des ressources pédagogiques pour l'apprentissage des élèves à atteindre leur plein potentiel, est essentiel pour leur permettre d'accéder au curriculum de l'Ontario.

BUT

Afin de favoriser le développement de tous les élèves inscrits au Csc MonAvenir, un choix judicieux de ressources pédagogiques facilite une bonne planification de l'enseignement et de l'apprentissage des élèves.

À PRESCRIRE

Le Conseil s'attend à ce que la direction de l'éducation :

- a) veille au respect des droits d'auteurs pour l'utilisation des ressources pédagogiques;
- b) assure que le personnel enseignant a accès aux ressources pédagogiques les plus récentes qu'elles soient papier ou en format électronique;
- c) assure d'une équité au niveau de la disponibilité des ressources pédagogiques dans l'ensemble de ses écoles élémentaires et secondaires;
- d) établit un mécanisme d'évaluation des ressources pédagogiques si un contribuable en question la pertinence.